

## **BUREAU MUNICIPAL**

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours  
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville  
Notre-Dame-de-Bonsecours

Téléphone: 819-423-5575

Courriel : [mun.ndb@mrcpapineau.com](mailto:mun.ndb@mrcpapineau.com)

Site internet : [www.ndbonsecours.com](http://www.ndbonsecours.com)

## **HEURES D'OUVERTURES**

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00  
13h00 à 16h00

Vendredi : Bureau fermé mais disponible  
sur rendez-vous.

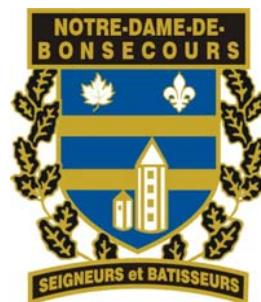
## **RÉUNIONS DU CONSEIL...**

Les réunions du conseil se tiennent normalement, à moins d'avis contraire, le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois. Ces réunions ont lieu à 19h30, à votre hôtel de ville, qui est situé au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, à Notre-Dame-de-Bonsecours. Il nous fait toujours un grand plaisir de vous accueillir à ces réunions mensuelles qui comprennent un ordre du jour incluant toujours un temps pour permettre à chacun et chacune d'entre vous de poser des questions, qui concernent les points à l'ordre du jour évidemment...

## **VOTRE CONSEIL MUNICIPAL**

Carol Fortier — Maire

Pierre Laflamme	Siège #1
Galia Vaillancourt	Siège #2
Louise Beaulieu	Siège #3
Pierre Ippersiel	Siège #4
Guy Charlebois	Siège #5
James Gauthier	Siège #6



# Le Bon Secours

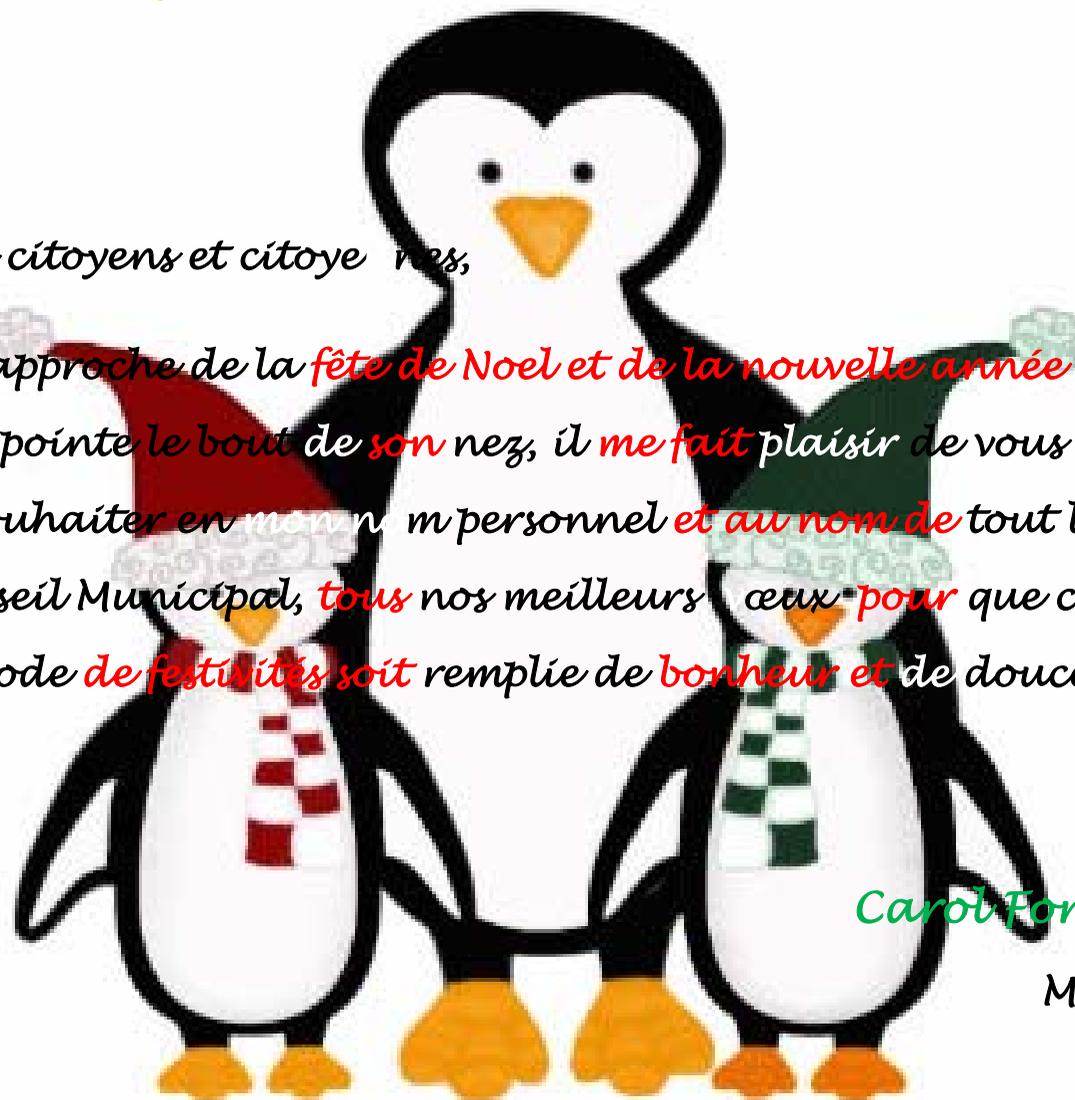
VOLUME 21 NUMÉRO 4 – DÉCEMBRE 2015

*Chers citoyens et citoyennes,*

*À l'approche de la fête de Noël et de la nouvelle année qui pointe le bout de son nez, il me fait plaisir de vous souhaiter en mon nom personnel et au nom de tout le Conseil Municipal, tous nos meilleurs vœux pour que cette période de festivités soit remplie de bonheur et de douceur.*

*Carol Fortier*

*Maire*



## Aventure en ski pour le 50ième anniversaire de Marathon Canadien de Ski...

Le Marathon Canadien de Ski lance une aventure exploratoire sur une Piste Nordique. L'événement se déroulera samedi 16 janvier 2016 sur une piste unique et historique qui relie Mont-Tremblant à Montebello. Vous trouverez les informations supplémentaires sur le site suivant :

<https://www.inscriptionenligne.ca/classique-jack-rabbit-classic/>

## Ski de fond et raquette...

Comme pour l'an passé, il sera possible de réserver gratuitement ski de fond et raquette au Château Montebello ainsi qu'obtenir une carte des différents sentiers. Cette année les gens pourront également partir de l'hôtel de ville de la Municipalité de Notre-Dame de Bonsecours. Pour plus d'informations vous pouvez vous informer **sur le site suivant :**

## Bénévoles recherchés...

La Municipalité désire organiser une fête des sucres cette année dans le but de rassembler les gens autour de la tige d'érable, de la musique, des tours de carrioles et des jeux pour enfants et adultes. Naturellement cette organisation n'est pas possible sans l'apport de personnes engagées dans la réalisation des différentes activités. Alors, nous lançons un appel afin de former un comité pour cette fête que nous souhaitons unique. Nous vous invitons à communiquer avec la municipalité au 819-423-5575 pour nous faire part de votre intérêt. Nous vous remercions à l'avance!

## Subvention pour les nouveaux bébés Bonsecourais...

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, une nouvelle subvention mise en place par le conseil municipal de Notre-Dame-de-Bonsecours sera disponible... Les parents des nouveaux bébés pourront bénéficier d'un montant de 500.00 \$ !

Cette subvention s'adresse seulement aux enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et comporte certaines conditions telles que se présenter au bureau municipal avec certaines pièces justificatives et une preuve de résidence démontrant que vous demeurez depuis plus de 12 mois dans la Municipalité. Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner au bureau municipal ou vous référer à la **résolution # 2015-10-**

## Service d'urbanisme...

Nous désirons vous informer qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, notre inspectrice en bâtiment et en environnement, madame Katherine Turmel, travaillera 2 jours par semaine. N'oubliez pas de lui téléphoner à l'avance afin de connaître ses disponibilités et

## Animaux morts...

Saviez-vous que lorsque vous constatez des animaux morts sur les routes 323 et Notre-Dame, vous pouvez téléphoner le MTQ, au bureau de Papineauville, afin de les en informer. De cette façon, lorsqu'une de leurs équipes se rendra près de cet endroit, elle pourra en effectuer le ramassage.

**Ministère des Transports du Québec (Papineauville) : 819-427-**





## Câbles d'accès ou barrières à une propriété...

La saison d'hiver arrive et souvent des personnes désirent délimiter l'entrée de leur terrain par l'utilisation de câbles ou de barrières et cela sans les identifier de manière appropriée. En raison de cette pratique des personnes perdent la vie soit en motoneige et/ou en VTT.

Alors pour ceux qui utilisent des câbles de métal comme clôture ou de barrière nous demandons d'y attacher au moins un fanion ou drapeau plutôt que de simples rubans de couleur. Ce geste peut éviter des pertes de vie et parfois cela peut même toucher des personnes qui sont près de vous.

Agissez en toute sécurité pour tous car un accident est souvent arrivé!

## Subvention pour les aînés...

Saviez-vous qu'une nouvelle subvention relative à une hausse de taxes municipales est disponible pour les aînés propriétaires d'une résidence dont la valeur a augmenté de manière significative... ?

Héééé oui ! Le formulaire intitulé « *Subvention potentielle relative à une hausse de taxes municipales (FM-210.1)* » est maintenant disponible en ligne sur le site internet de Revenu-Québec.



## Bureau fermé...

Fermé du 24 au 28 décembre 2015 inclusivement et du 31 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclusivement...



## Loisirs à la carte...

La Municipalité a choisi pour cette année d'offrir les services de loisirs à la carte avec les municipalités environnantes. Le conseil croit qu'ainsi il sera en mesure d'offrir plus de services en complémentarité. Par exemple, comme par les années passées une partie des frais de soccer sera remboursée à Papineauville par la Municipalité pour les joueurs qui iront jouer à Papineauville. De la même manière, les cartes de bibliothèque pourront être remboursées selon les municipalités où les gens s'abonneront. Nous souhaitons qu'ainsi, tout en respectant des coûts raisonnables, les citoyens pourront se prévaloir de loisirs selon leur intérêt.

## Boire et conduire ?

Encore cette année **Opération Nez rouge** est disponible pour le transport pendant la période des fêtes. N'hésitez pas à prendre ce service lors de vos fêtes lorsque c'est nécessaire.

Joyeux temps des fêtes à tous !

## Conciergerie recherchée...

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Municipalité aura besoin des services d'une nouvelle personne qui devra se charger de l'entretien ménager de l'édifice municipal.

Les personnes intéressées par cet emploi à temps partiel peuvent téléphoner à l'hôtel de ville au numéro suivant : 819-423-5575.

Merci à tous !

## RAPPORT DU MAIRE

En conformité avec l'article 955 du Code municipal, le maire doit faire état de la situation financière de la Municipalité, et ce, chaque année, quatre (4) semaines avant l'adoption du budget.

Au 31 décembre 2014 apparaissait aux états financiers un surplus non affecté de 509 811 \$, nous avons travaillé avec un budget de 1 105 937 \$ dont les services de revenus ont été répartis comme suit :

➔ Taxes foncières, SQ et Pavage :	790 402 \$
➔ Taxes de service aqueduc :	37 656 \$
➔ Compensation services municipaux :	26 488 \$
➔ Transferts parvenant de subventions :	95 912 \$
➔ Autres revenus de sources locales :	10 108 \$
➔ Surplus affecté :	56 500 \$
➔ Amortissements (écritures comptables) :	88 871 \$

J'ai déposé à la table du conseil la liste des contrats de plus de 25 000 \$ qui ont été accordés par la Municipalité depuis novembre 2014.

Au 31 décembre 2014, la dette à long terme était de 365 360 \$ pour l'ensemble des contribuables.

2015 a été une année avec plein d'imprévus tels que changements temporaires au niveau du personnel, il a fallu s'adapter à cette situation. Le conseil du comité de travail à œuvrer dans le meilleur intérêt des citoyens ainsi qu'à la recherche de moyens pour conserver ou diminuer le taux d'imposition qui est de 0.941 %.

Nous avons reçu une subvention au montant de 54 000 \$ en provenance du ministère des Transports du Québec pour la reprise des réseaux routiers.

Le traitement des élus, incluant l'allocation mensuelle pour l'année 2015, fut le suivant :

Le maire a reçu une somme totale de 14 580 \$ et les membres du conseil ont reçu une somme totale de 4 860 \$/chaque, à l'exception du conseiller qui occupe le siège #4, monsieur Pierre Ippersiel, maire suppléant, qui a reçu un montant total de 4 981.55 \$.

Le 19 juin dernier, nous avons dû déclarer situation d'urgence auprès du ministère de la Sécurité civile suite à de fortes pluies qui ont déclenché un bris de barrage de castors, ce qui a occasionné la destruction du chemin Côte Azélie sur une distance de près d'un kilomètre. Beaucoup de travaux y ont donc été réalisés rapidement en assignant différents contrats pour régler la situation.

● Émilio Séguin limitée : 35 957.09 \$\$	● Matériaux : 22 626.86 \$\$
● Uniroc construction inc. : 87 044.35 \$\$	● Main d'œuvre : 3 079.86 \$\$

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué à remédier à cette situation d'une quelconque façon.

● La Sûreté du Québec ;	● Monsieur Éric Lacasse, MRC de Papineau ;
● Des citoyens ;	● L'équipe municipale ;
● Le ministère des Transports du Québec ;	● Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

J'aimerais souligner le bel effort des citoyens qui se préoccupent de l'environnement et je tiens à vous partager que nous devons continuer à mettre l'accent sur un accueil pour tous ainsi que l'identification des dossiers prioritaires.

● Gestion administrative ;	● Loisirs ;
● Aqueduc ;	● Autres... ;
● Recyclage et compostage ;	● Voirie (amélioration des chemins) :

N'oublions surtout pas le dossier du compostage puisqu'en l'an 2020, il y aura le bannissement des matières putrescibles. J'aimerais également souligner le bel effort des citoyens qui se préoccupent de l'environnement.

Les frais préparatoires à une réalisation sont dispendieux, exemple : les frais d'ingénierie, les appels d'offres ainsi que le cadre ministériel qui nous régent.

Maintenant, je tiens à vous souligner l'importance de votre collaboration et vous dire que ma préoccupation principale est de travailler dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens. N'oubliez surtout pas que je trouve important de répondre à vos questions et que les critiques constructives sont toujours les bienvenues.

En terminant, j'aimerais profiter de cette occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

*Carol Fortier*  
Votre maire, Carol Fortier

### CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS...

UNIROC CONSTRUCTION INC. : PAVAGE CÔTE AZÉLIE	<b>87 044.35 \$</b>
ÉMILIO SÉGUIN LIMITÉE : 35 597.09 \$ TRAVAUX MUNICIPAUX	DÉNEIGEMENT : <b>86 691.15 \$</b>
LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION LUC BEAUCHAMP : AGRANDISSEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL	<b>26 938.33 \$</b>
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX : CUEILLETES D'ORDURES, RECYCLAGE ET ENCOMBRANTS	<b>36 999.96 \$</b>
ASPHALTE RAYMOND INC. : TRAVAUX MUNICIPAUX	<b>113 985.82 \$</b>